

22 oct 2004 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 22 octobre 2004

Diplomatie préventive et Droits de l'Homme

Sur proposition de M. Karel De Gucht, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a approuvé le financement (*) d'initiatives et d'interventions de la Belgique en matière de diplomatie préventive, d'aide aux populations victimes de conflits, de respect des Droits de l'Homme et de consolidation de l'Etat de droit.

Sur proposition de M. Karel De Gucht, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a approuvé le financement (*) d'initiatives et d'interventions de la Belgique en matière de diplomatie préventive, d'aide aux populations victimes de conflits, de respect des Droits de l'Homme et de consolidation de l'Etat de droit.

1. Renforcement de l'Etat de droit - Afrique centrale :Ce projet prévoit le financement (pour une période de janvier à décembre 2004) des études à l'Académie royale militaire (ARM) de 28 étudiants en provenance de RDC et du Rwanda. En outre, 14 nouvelles bourses d'études pour des étudiants de l'ARM, en provenance de ces pays, seront également financées.2. Renforcement de l'Etat de droit - Cour pénale internationale pour l'ex-Yougoslavie :La Belgique a proposé le Professeur Van den Wyngaert pour la fonction de juge permanent auprès de la Cour pénale internationale pour l'ex-Yougoslavie. Cette Cour pénale compte 16 juges permanents (pour un mandat d'une durée de 4 ans). En novembre 2004 se dérouleront des élections pour 14 sièges vacants.3. Promotion de la Paix - Afrique centrale :Le Ministre des Affaires étrangères a désigné un ambassadeur itinérant pour l'Afrique centrale. Celui-ci est nommé au sein du service "Afrique centrale" du SPF Affaires étrangères. En collaboration avec ses collègues de ce service, il est chargé d'entretenir des contacts et d'entreprendre des missions en vue d'obtenir des informations, de présenter et tester des concepts, idées et opinions de stratégie politique, ainsi que d'en assurer le suivi.4. Aide aux populations victimes de conflits - Russie :Ce projet de l'UNICEF consiste en une assistance psychologique aux enfants victimes de l'attentat de Beslan. Le projet sera mené par "Broken Flower", une ONG locale, qui y développera la méthodologie de la Mosaïque. La première phase (3 mois) consistera à évaluer les problèmes via une batterie de tests auxquels seront soumis tous les enfants (7.000) de Beslan ainsi que les capacités des pouvoirs locaux à entreprendre la phase suivante. Ensuite, les pouvoirs locaux s'occuperont (pendant environ 1 an) systématiquement d'aider et réadapter les enfants et leurs familles.(*). sur le budget 2004 du SPF Affaires étrangères.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe